

Elections du 9 octobre au Cameroun : Urgence contre la dictature !

Dossier de presse et revendications



Réalisé dans le cadre des actions du Collectif de Solidarité
avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique

Introduction et appel au meeting du 4 octobre 2011 à Paris.....	1
La guerre d'indépendance camerounaise : une histoire toujours taboue.....	2
La forte présence des entreprises françaises au Cameroun en 2011.....	5
Corruption, fortune personnelle, et misère pour la population	6
Une dictature qui ne laisse de place à aucune opposition	7
Fraudes en amont et processus électoral bâclé, les compromissions européennes	8
Elections en Afrique vu de l'Occident: démocratisation, mascarade électorale, politique de stabilité ?.....	10
Fin de l'impunité : Paul Biya peut-il être jugé ?	12
Revendications contre la dictature au Cameroun	13
Références	14

Introduction et appel au meeting du 4 octobre 2011 à Paris

Depuis quelques mois, surtout depuis que la **diplomatie française a été prise en flagrant délit de soutien à dictature** en Tunisie, les discours gouvernementaux ont certes changé, mais en Afrique, les dictateurs du pré carré, soutenus depuis des décennies, sont toujours là : au Tchad, au Congo Brazzaville, au Cameroun, en Centrafrique, au Togo, au Gabon, à Djibouti, au Burkina Faso. **Le plus ancien d'entre eux est Paul Biya, au Cameroun, en place depuis 29 ans. Ce président de 78 ans brigue un nouveau mandat lors d'une élection à un tour, le 9 octobre 2011.**

Depuis quelques années, les élections jalonnent l'actualité africaine mais la démocratisation peine à se faire : les régimes dictatoriaux sont aptes à transformer des élections en faire-valoir par une préparation adaptée et des fraudes massives, comme ce fut le cas, entre autres, au Gabon, au Togo, ou au Tchad récemment. **C'est donc une nouvelle mascarade électorale qui se prépare au Cameroun, qui, au lieu faire illusion sur la capacité d'un dictateur à aller vers la démocratie devrait plutôt alerter sur l'impossibilité pour la population de se débarrasser d'un système politique qui a coupé toute voie de sortie.**

Les **autorités camerounaises et françaises cachent ensemble la vérité sur l'histoire de la décolonisation et de la guerre de 1955-1970**, une page sombre de l'histoire de la France en Afrique. **Le pays accueille un grand nombre d'entreprises françaises** qui y ont jusqu'à présent trouvé un climat des affaires favorable. **Paul Biya espère se faire réélire dans l'indifférence d'une communauté internationale qui sait choisir ses objectifs en fonction de ses intérêts.**

Le 31 août, le président Nicolas Sarkozy disait à ses ambassadeurs¹ : « *Ce qui est nouveau, après des décennies pendant lesquelles la stabilité des régimes en place primait, à l'Est comme au Sud de l'Europe, c'est la volonté de la France d'accompagner avec détermination le mouvement des peuples vers la démocratie.* » Les 29 années de dictature au Cameroun n'ont été possibles que grâce au soutien français. Face à une nouvelle instrumentalisation des élections au profit d'une dictature « amie de la France », le gouvernement va-t-il enfin mettre fin au double langage et poser des actes pour aider à une réelle démocratisation du Cameroun?

Elections du 9 octobre au Cameroun : Urgence contre la dictature ! Conférence-débat-meeting Mardi 4 octobre, 18h30 à 21h30

Bourse du travail de Paris, salle Jean Jaurès - 3 rue du château d'eau, M°Château d'eau

Participants : Survie (Fabrice Tarrit, président), Union des Populations du Cameroun (Augusta Epanya), Front Uni de la Diaspora Camerounaise (Robert Wanto Waffo), Sortir du colonialisme, AFASPA (Jean-Paul Escoffier, président), Fédération des Congolais de la Diaspora (Benjamin Moutsila), les Anges Gardiens du Gabon (Charles Assembe), Afriques En luttés (NPA, Moulaye Aidara), Parti de Gauche (Patrice Finel), PCF (Jacques Fath, responsable national aux relations internationales), Europe Ecologie Les Verts (Benjamin Bibas).

Signataires de l'appel : Survie, Tribunal Article 53, Union des Populations du Cameroun, Front Uni de la Diaspora Camerounaise, Collectif des Organisations Démocratiques et Patriotiques des Camerounais de la Diaspora (CODE), Fédération des Congolais de la Diaspora, Mouvement de la Paix, Sortir du Colonialisme, les Anges Gardiens du Gabon, Union Syndicale Solidaires, Afriques En luttés (NPA), Parti de Gauche, Europe Ecologie Les Verts, Parti des Indigènes de la République.

1 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/evenements_11561/conference-ambassadeurs_17120/xixe-conference-ambassadeurs-31-aout-2-septembre-2011_21189/xixe-conference-ambassadeurs-allocation-du-president-republique-31.08.11_94920.html

La guerre d'indépendance camerounaise : une histoire toujours taboue

Il est difficile de comprendre le Cameroun contemporain si l'on ne sait pas comment ce pays accéda à l'indépendance en 1960. Un processus que **Pierre Messmer, qui gouverna le Cameroun entre 1956 et 1958 en tant que Haut-commissaire de la France à Yaoundé, résuma ainsi : « la France accordera l'indépendance à ceux qui la réclamaient le moins, après avoir éliminé politiquement et militairement ceux qui la réclamaient avec le plus d'intransigeance »².**

Territoire placé sous la tutelle des Nations unies au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Cameroun n'était pas à proprement parler une « colonie ». Ce statut juridique particulier offrait théoriquement plus de droits aux populations locales et donnait à l'ONU un droit de regard sur la gestion du pays par les puissances administrantes (France et Grande Bretagne), lesquelles s'étaient engagées en signant les accords de tutelle à amener le pays à « l'auto-gouvernement » ou à « l'indépendance ». Cette configuration favorisa l'émergence d'un fort mouvement populaire camerounais qui revendiquait l'application *effective* des droits qui leur étaient reconnus, ce qui eut pour effet de durcir la position de la France, principale puissance administrante, qui n'avait nullement l'intention de respecter ses engagements internationaux. Dès lors, la tension ne cessa de monter, au cours des années 1950, entre l'administration française et l'Union des Populations du Cameroun (UPC), le principal mouvement indépendantiste du pays, interdit dès juillet 1955.

Cet affrontement dégénéra en conflit armé à partir de décembre 1956, lorsque le Haut-commissaire Pierre Messmer organisa des élections – largement truquées – sans procéder au préalable à la relégislation de l'UPC, pourtant reconnue dans les rapports secrets français comme le seul véritable parti politique au Cameroun : son idée était de faire « *démocratiquement* » valider l'exclusion de l'UPC de la scène politique et de faire « *électoralement* » triompher les adversaires les plus farouches de la cause nationaliste – tout en les convertissant à la cause d'une « *indépendance* » pro-française Pour couper l'herbe sous le pied des nationalistes. Ainsi furent jetées, avant 1960, les bases du néo-colonialisme français au Cameroun.

Pour faire échouer ces manœuvres, les nationalistes camerounais n'eurent d'autres choix que d'organiser la résistance armée, à l'instar de ce qu'avaient entrepris les Vietnamiens et les Algériens quelques années plus tôt. **Une véritable guerre se déroula au Cameroun entre 1956 et la fin des années 1960. L'armée française se déploya** en Sanaga Maritime à partir de 1956 et dans l'Ouest-Cameroun à partir de 1959 pour mater les populations insoumises. **Avant comme après l'« indépendance », des centaines de milliers de personnes furent placées dans des « camps de regroupement » militarisés, de vastes campagnes de propagande furent organisées pour obliger les populations à rejeter les « idées subversives », des milices locales contre les p « rebelles » furent mises sur pied, la torture fut pratiquée de façon systématique et des campagnes de bombardements aériens furent organisées.**

Selon diverses sources, ce conflit fit plusieurs dizaines de milliers de morts et les dispositifs guerriers mutèrent progressivement en dictature. **Cette guerre n'a jamais été reconnue, ni par la France ni par les autorités officielles camerounaises qui ont bénéficié de l'écrasement des nationalistes camerounais. En déplacement à Yaoundé en 2009, le premier ministre français François Fillon balaya ces événements en parlant de « pure invention »³.**

2 Pierre Messmer, *les Blancs s'en vont*, Albin Michel, Paris 1998, p. 115.

3 http://www.dailymotion.com/video/xjpo4l_la-guerre-du-cameroun-francois-fillon-et-la-pure-invention-yaounde-mai-2009_news.

Un président inamovible avec la complicité de la France

En 2008, pendant les émeutes de la faim, le Cameroun se faisait connaître pour les massacres de jeunes, entre 100 et 150 personnes. En 2000 et 2001, le Commandement Opérationnel assassinait plusieurs centaines de personnes. Actuellement ce sont les personnes homosexuelles qui sont pourchassées et emprisonnées arbitrairement par le pouvoir pour «*délit d'homosexualité*». Les crimes imputables à Paul Biya et à son régime sont nombreux et ils se poursuivent jusqu'à maintenant. Pourtant les soutiens français n'ont jamais cessé. Un tribunal citoyen, le tribunal Article 53 s'attache aujourd'hui à les inventorier, et à collecter les témoignages⁴.

L'actuel président de la République du Cameroun, Paul Biya a bénéficié de la guerre du Cameroun. Parrainé par un ministre français dans les années 1950, il est entré à la présidence du Cameroun en 1962, en tant que chargé de mission, à la suite de ses études à Sciences-Po Paris et à l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer. Il devint premier ministre en 1975 du président Ahmadou Ahidjo, auquel la France avait confié le pouvoir dès 1958, avant de lui succéder en 1982. Manifestement, il n'a non plus quitté son attachement à la France : en déplacement dans l'ex-métropole en juillet 2010, il se rendit – avec Denis Sassou-Nguesso – à la Fondation Charles de Gaulle pour rendre hommage au premier président de la Ve République, et célébra à cette occasion l'indéfectible connivence qui lie depuis cinquante ans les élites françaises et camerounaises. Une «*amitié*», reconnut-il sans complexe, qui fut «*scellée dans le sang*»⁵.

Les intérêts français ont déterminé la mise en place de ce chef d'Etat comme dans plusieurs autres ex-colonies. «*Le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays*» expliquait Loïk Le Floch-Prigent⁶. Ensuite, c'est surtout en 1992, qu'Elf a apporté un soutien financier déterminant à Biya face au candidat anglophone Fru Ndi. En 1997, quand arrive le multipartisme, l'Etat Français finance l'élection présidentielle boycottée par les opposants réels, à hauteur de 730 Millions de Francs, et contribue à rendre crédible cette élection sans valeur démocratique. En 1999, Jacques Chirac vient au Cameroun «*avec 35 hommes d'affaires français engagés dans le processus de privatisation des entreprises au Cameroun*»⁷. Depuis, **les autorités françaises ont toujours cautionné les différents scrutins électoraux.**

Les accords de coopération militaire ont permis de soutenir le régime : selon François-Xavier Verschave, «*en 1993, [l'armée] a fourni au régime 50 millions de Francs de matériel de répression... En février 1994, les Services français ont déjoué un projet de coup d'Etat au stade ultime de sa préparation. Le chef de la DGSE, le général Jacques Dewatre, a été chargé de 'démminer' l'armée camerounaise... Fin 1999, l'armée camerounaise était encore conseillée et encadrée par plus de cents officiers et sous-officiers français*». C'est cette armée qui assassine entre 2000 et 2001 plusieurs centaines de personnes suite à la mise sur pied du Commandement Opérationnel pour lutter contre le grand banditisme de la région de Douala. Le commandement procède à des rafles et plusieurs centaines de personnes disparaissent ou sont tuées⁸. Les militaires incriminés n'ont jamais été condamnés.

Dans le Compte rendu de la séance du 5 avril 2011 de la Commission des affaires étrangères portant sur les Partenariats de défense avec le Cameroun, le Togo et la République centrafricaine⁹, le rapporteur Michel Terrot indique : «*Un mot, tout d'abord, pour vous donner quelques éléments sur la coopération militaire que nous entretenons avec ces trois pays. Le Cameroun est celui avec*

⁴ "Contre Biya, Procès d'un tyran" de Patrice Nganang (Ed. Assemblage, 7.2011), Tribunal Article 53 : <http://tribunalarticle53.com/>

⁵ Voir le dossier de presse de la FCDG (pdf) : <http://www.charles-de-gaulle.org/media/pdf/dossier-de-presse-Afrique.pdf>

⁶ L'express, 12/12/1996, cité par François-Xavier Verschave dans Noir Silence p176

⁷ Pius Njawé, journaliste cité par FXVerschave, Noir Silence p183

⁸ "Une affaire de nègres", documentaire d'Oswalde Lewat (2009) ; 14 juin 2004, communiqué Amnesty International, ACAT, FIDH, OMCT : <http://www.fidh.org/Justice-pour-les-victimes-du-Commandement>

⁹ <http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cafe/10-11/c1011047.asp>

lequel nous avons la coopération la plus importante, pour un montant total de près de 4 millions d'euros. 17 coopérateurs permanents sont sur place, trois fois plus qu'en République centrafricaine à laquelle nous consacrons 1,4 million d'euros. La coopération bilatérale avec le Togo est également élevée, 3,6 millions d'euros par an ; nous y avons 14 coopérateurs permanents. Ces coopérations bilatérales se concentrent sur des actions de formation, soit sur place, ou dans les écoles nationales à vocation régionale, soit encore en France où nous recevons de nombreux stagiaires africains chaque année dans différents cycles. Notre coopération militaire porte également sur le conseil de haut niveau, sur l'aide à la réorganisation des forces armées des pays bénéficiaires, ou encore sur l'aide logistique. **Cette coopération nous a permis de conserver une forte influence, inévitable lorsque l'on sait que dans certains pays, comme le Togo ou le Cameroun, la majeure partie de l'encadrement militaire a été formé par la France, ou lorsqu'on rappelle les dispositions des accords de défense relatives aux fournitures et au soutien logistique.** » L'attaché de sécurité de l'ambassade de France, officier de police qui s'est fait remarquer fin août 2011, en se faisant voler son ordinateur, est aussi conseiller du Délégué Général à la Sûreté Nationale camerounais.

Quand Paul Biya mourra, comme Omar Bongo, il aura peut-être à son enterrement de nombreux amis français de divers partis, politiciens ou communicants : « *M. Biya peut compter sur le soutien diplomatique de Paris mais aussi sur le travail de « communication », plein d'imagination, effectué par ses nombreux conseillers français.* »¹⁰, Dans son livre¹¹, Fanny Pigeaud évoque les socialistes Michel Charasse et Michel Rocard, « *régulièrement reçu par Biya à la présidence* », ou encore Alain Juppé et Jacques Toubon.

Le Premier ministre François Fillon s'est rendu en visite officielle au Cameroun du 20 au 22 mai 2009, avec les ministres Eric Besson, Alain Joyandet, Jean-Marie Bockel, Hervé Novelli¹², pour signer de nouveaux accords, notamment dans les domaines du **partenariat de défense**, des migrations et du développement, pour échanger avec Paul Biya sur les questions de sécurité dans la région du golfe de Guinée.

Plus récemment, début juillet 2011, **Henri de Raincourt, ministre de la coopération, s'est lui aussi rendu au Cameroun pour y délivrer son message sur les élections** : « ***La France souhaite que ces élections, comme dans tous les autres pays où il y a des élections, se déroulent le mieux possible et dans la transparence la plus totale. [...] Donc, la France, de la manière la plus solennelle qui soit, affirme, et personne ne peut prouver le contraire, qu'elle n'a pas de candidat. La France fait confiance à la démocratie, à la sagesse des peuples, pour se choisir les représentants qu'elles désirent, c'est-à-dire, le président, la majorité au parlement, etc. La France, en la matière, ne s'ingère pas dans la politique intérieure des pays africains.*** » La confiance est un soutien, puisqu'il indique qu'il ne fera rien pour la démocratie en s'adressant à un dictateur. Poussé dans ses retranchements par la question: « *Quelle réflexion vous inspirent les propos d'Hillary Clinton qui estime que l'ère des chefs d'Etat inamovibles est révolue en Afrique?* », Henri de Raincourt en arrive à « *La Reine d'Angleterre est au pouvoir depuis 50 ans, mais, ça ne va pas mal pour elle. Cela veut dire qu'elle a pu coller à son temps* », ce que traduit son interlocuteur en: « *Donc, la longévité au pouvoir du président Paul Biya ne vous dérange pas* »¹³.

10 Thomas Deltombe, Le Monde Diplomatique, Mars 2010

11 Fanny Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Ed. Khartala, Août 2011

12 <http://www.ambafrance-cm.org/spip.php?article1135>,

http://www.ambafrance-cm.org/IMG/pdf/Communique_Presse_Accords_defense.pdf

13 Voir interview : <http://www.cameroon-info.net/stories/0,28989,@,henri-de-raincourt-on-ne-peut-pas-comparer-m-bagbo-a-m-biya.html>

La forte présence des entreprises françaises au Cameroun en 2011

Selon l'ambassade de France à Yaoundé¹⁴, « la France reste le premier investisseur étranger au Cameroun avec une centaine de filiales employant quelque 30 000 personnes et plus de 200 entreprises appartenant à des ressortissants français dans tous les secteurs d'activité. (...) Les filiales françaises sont significativement présentes dans l'agriculture et l'agroalimentaire (Compagnie fruitière, groupe Vilgrain, groupe Castel, groupe Bolloré,...), le pétrole (Total, Perenco), les équipements électriques et informatiques - fourniture et installation - (Schneider, Va Tech, Cegelec, CFAO Technologies, Bull), le ciment (Lafarge), la distribution (CFAO), la logistique et les transports (Bolloré, Air France), la téléphonie mobile (Orange), les banques et les assurances (Société Générale, Crédit Lyonnais, Banques Populaires, Axa, AGF, Gras Savoye), le BTP (Vinci, Bouygues, Razel, Scet) ».

Cette liste - qui omet la filière industrielle du bois alors que le groupe français Rougier est bien implanté et le pillage de la forêt primaire qui l'accompagne, illustre ce qu'explique la journaliste Fanny Pigeaud¹⁵ : « En soutenant Biya, la France vise évidemment à préserver ses intérêts: **le Cameroun constitue un marché pour ses produits et fournit d'importantes ressources, comme le gaz ou le pétrole. Il abrite aussi de nombreuses entreprises françaises (...). Certaines sont là depuis la période coloniale, d'autres sont arrivées à la faveur des privatisations prescrites par le FMI au début des années 1990. Le groupe Bolloré est ainsi devenu l'actionnaire majoritaire de la société de chemin de fer Camrail. La plupart de ces entreprises sont en situation de monopole et font par conséquent de bonnes affaires** ».

On note quelques reculs récents : Total a par exemple vendu son activité de production de pétrole, relativement faible et en baisse au Cameroun (de l'ordre de 65 000 barils par jour), tout en conservant son activité de distribution, et des multinationales singapouriennes négocient des concessions de palmiers à huile plus grandes que celles liées à Bolloré. Mais **les entreprises françaises maintiennent une position quasi-monopolistique dans des secteurs clé : ainsi la gestion du port autonome de Douala, porte d'entrée et de sortie maritime de quasiment toutes les marchandises du Cameroun, du Tchad ou de la Centrafrique, relève d'une filiale du groupe Bolloré**, et presque toute l'édition et la distribution littéraire camerounaise dépend du groupe Hachette.

Mais surtout, c'est l'intrication entre élites politiques locales et instances dirigeantes de grandes entreprises françaises qui révèle le rôle de ces dernières auprès du régime. Ainsi, l'entreprise Camrail, détenue par Bolloré, est présidée par un ancien ministre de Biya, toujours député du parti-Etat que constitue le RDPC. La SOCAPALM, qui gère plusieurs dizaines de milliers d'hectares plantés en palmiers à huile ou destinés à le devenir, et que le groupe Bolloré contrôle indirectement à hauteur de près de 40%, est présidé par un co-actionnaire camerounais qui a souvent été délégué du Comité central de ce même parti présidentiel. **Les Plantations du Haut Penja, la filiale de la multinationale marseillaise La Compagnie fruitière qui n'est rien de moins que le troisième employeur privé du pays, est quant à elle présidée par le ministre actuel du commerce. Celui-ci a d'ailleurs signé il y a quelques temps les Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Europe, catastrophiques pour l'économie camerounaise mais particulièrement profitables pour l'industrie de la banane**¹⁶. Les entreprises de relations publiques ou les conseillers en communication sans scrupules comme Patricia Balme ne sont pas en reste, obtenant régulièrement la publication en France de publi-reportages à la gloire du régime ou rivalisant d'inventivité sur les prétendus mérites de Paul Biya.

Cette hyperdominance des entreprises françaises au Cameroun et cette relation incestueuse avec les autorités laisse imaginer le peu de poids que les salariés camerounais ont vis à vis de leurs gouvernants, et ouvre grand la voie à un pillage des richesses camerounaises. Ainsi,

14 <http://www.ambafrance-cm.org/spip.php?article356>

15 Fanny Pigeaud, po. Cit.

16 Fanny Pigeaud, « Au Cameroun, une exploitation de bananes au goût amer », Libération, 18 mai 2009.

d'après le think tank américain Global Financial Integrity¹⁷, dirigé par l'économiste Raymond Baker, le montant des flux financiers illicites depuis le Cameroun vers l'étranger s'élève en moyenne à 576 millions de dollars entre 2000 et 2003. Or, le même Raymond Baker a montré que près des deux tiers des flux illicites qui quittent les pays en développement sont le fruit des techniques d'évasion fiscale des entreprises. Le pillage des richesses camerounaises profite donc principalement à la fine fleur des entreprises françaises présentes dans le pays.

Corruption, fortune personnelle, et misère pour la population

Le 25 septembre 2011, le journal Le Monde devient critique, dans son supplément Géo-politique, sous la plume de Christophe Chatelot : « *Dans une étude intitulée " Gouvernance et revenus pétroliers au Cameroun " (Oxford University, 2009), les chercheurs Bernard Gauthier et Albert Zeufack rappelaient qu'en 2007, " le Cameroun était plus pauvre qu'en 1985 ". L'une des raisons relève de ce que les économistes appellent la "malédiction du pétrole". Source potentielle de richesses soumises aux aléas des marchés, la recherche et l'exploitation de l'or noir, dès les années 1970, ont englouti l'essentiel des ressources de l'Etat, privant d'argent le reste de l'économie. **Si le pétrole assure aujourd'hui 60 % des recettes d'exportation, son exploitation s'est également traduite par l'appauvrissement du plus grand nombre. Un autre fléau est le siphonage de l'argent public à une échelle industrielle. " Seulement 46 % du total des revenus - du pétrole - revenant à l'Etat ont été reversés au budget entre 1977 et 2006 ", calculent les deux chercheurs. Les 54 % restants se sont noyés dans les méandres d'une gestion opaque dont la présidence détient seule les clés comptables***¹⁸. » Le livre "Au Cameroun de Paul Biya" de Fanny Pigeaud, qui reprend la même étude précise que « *L'ITIE - L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives - oblige l'État à déclarer l'argent que lui versent les compagnies pétrolières et minières et ces dernières à publier ce qu'elles donnent à l'État, afin de détecter d'éventuelles malversations (...). « Les transferts discrétionnaires opérés par la SNH (Société Nationale des Hydrocarbures) ont continué, mais plus important encore, le montant des recettes pétrolières portées disparues semble avoir augmenté au cours des dernières années (...) et n'a ainsi jamais été aussi élevé: on l'estime à 2,6 milliards de dollars pour la période 2000-2006 »*¹⁹ »

D'après Transparency International, le Cameroun est l'un des pays les plus corrompus au monde, dernier du classement en 1998 et 1999. Des hauts fonctionnaires, des militaires, ou les forces de sécurité s'enrichissent en toute impunité. Selon le rapport « Biens Mal Acquis. A qui profite le crime ? » du CCFD²⁰, « *En janvier 2008, pour se concilier les bonnes grâces des bailleurs internationaux, et probablement aussi pour régler des comptes avec certains ministres qui lorgnaient sa place, le président Biya lance une grande opération « Épervier » de lutte contre la corruption. Une liste d'une soixantaine de personnalités, ministres, directeurs généraux, hommes d'affaires, est publiée dans la presse à cet effet. Mi 2008, une quinzaine d'entre elles avaient été interpellées, jugées et condamnées à de lourdes peines privatives de liberté et de fortes amendes... Le gouvernement camerounais a obtenu le soutien international dans cette opération, notamment celui du FBI, la police fédérale américaine. » Les ministres limogés comme gage pour l'Occident sont rapidement remplacés par d'autres ministres corrompus puisque la corruption est liée à un fonctionnement du régime très stable, autour du président.*

Fanny Pigeaud²¹ souligne l'hypocrisie et l'aggravation du phénomène : « **Le discours des bailleurs de fonds appelant à une meilleure gouvernance est ainsi en totale contradiction avec les**

17 Kar D. et Cartwright-Smith D., « Illicit Financial Flows from Africa: Hidden Resource for Development », rapport de Global Financial Integrity, 2010

18 «Governance and oil revenues in Cameroun», Bernard Gauthier, Albert Zeufack, Revenue Watch Project/OxCARRE/Oxford University, 2009

¹⁹ citation de (*Governance and oil revenues in Cameroun* », Bernard Gauthier, Albert Zeufack, Revenue Watch Project/OxCARRE/Oxford University, 2009), in Fanny Pigeaud, *op. cit.*

20 Rapport « Biens Mal Acquis. A qui profite le crime ? » d'Antoine Dulin et Jean Merckaert CCFD-Terre Solidaire, Juin 2009, <http://ccfd-terresolidaire.org/BMA/> (partie Cameroun p104)

21 Août 2011, p245

pratiques de leurs entreprises présentes sur place. » Le professeur Michel Van Hulten, qui a été conseiller technique du programme Choc²², a relevé lui-même en 2008 dans un rapport que « *les entreprises nationales et expatriées (installées au Cameroun) pratiquent la corruption pour maintenir leurs positions sur le marché mondial (pétrole, bois).* »

Le journaliste camerounais Jean-Bosco Talla a travaillé sur les Biens Mal Acquis camerounais et en février 2008 a été arrêté puis relâché sous les pressions internationales. Paul Biya dont on ne connaît pas le montant de la fortune, l'une des plus grandes du pays, en utiliserait une partie pour corrompre des adversaires dont certains de ses principaux opposants. Sa fortune lui permit en 2009 de régler une facture de 900 000 euros pour ses vacances à la Baule et il vit toute l'année au luxueux hôtel Intercontinental de Genève. Toujours selon le rapport du CCFD : « **Outre l'exploitation forestière, les sources potentielles de l'enrichissement familial sont multiples. Selon un arrangement extrêmement commode, la loi de Finances autorisait le président, jusqu'en 1994, « en cas de besoin, à prélever et à affecter par décret à un compte spécial hors budget tout ou partie des résultats bénéficiaires des entreprises d'État ».** L'affaire Elf a aussi révélé Biya comme un des importants bénéficiaires de fonds occultes.

Sur cette base de corruption extrême et d'impunité, des activités criminelles diverses ont proliféré, le développement de l'économie et des infrastructures s'en trouve fortement restreint et la population subit la misère. Selon Fanny Pigeaud: « L'économiste camerounais Babissakana a pour sa part estimé en 2008 qu'environ 40% des dépenses de l'État ne servaient pas à la nation mais étaient détournées chaque année par des fonctionnaires indéliçats. »

Une dictature qui ne laisse de place à aucune opposition

Au pouvoir depuis 29 ans, Paul Biya a conservé la présidence pendant les deux dernières décennies en organisant des élections frauduleuses. Bien que le multipartisme ait été légalisé, par une première loi du 19 décembre 1990, puis par une loi électorale de décembre 1991, **Biya avait refusé à l'époque la tenue d'une Conférence Nationale Souveraine.** Même la loi électorale a été voté par une assemblée monocolore, celle du parti unique, de manière en empêcher toute alternance. **Les premières législatives début 1992 sont boycottées et entraînent répression, arrestations et violences contre les opposants, près de 400 morts selon le journal Le Monde du 29 février 1992.** Depuis, l'Etat-Parti RDPC continue à fonctionner comme un parti unique.

A l'élection présidentielle d'octobre 1992, Paul Biya y a été déclaré vainqueur avec 40% contre 36% pour John Fru Ndi du Social Democratic Front. Ces résultats étaient manifestement faux. Déjà étaient mis en place en place les mécanismes garantissant une place inamovible à Biya: organisation des élections par le ministère de l'administration territoriale dont tous les membres sont soumis à l'autorité du chef de l'Etat et fraude électorale proprement dite: votes multiples du même électeur au sein de plusieurs bureaux de votes, achat de votes, tripatouillage des résultats, mise à l'écart de candidats, non inscription d'électeurs jugés peu favorables au pouvoir, exclusion des électeurs de l'étranger, bourrage d'urnes. **En 1997, après des élections législatives catastrophiques, l'élection présidentielle a été boycottée par les principaux partis d'opposition** SDF, UNDP et UDC qui n'avaient pas obtenu la création d'une commission électorale nationale autonome, et Paul Biya affiche un score de 92,54% contre 2,5% pour son suivant. En 2004, Paul Biya remporte de nouveau l'élection avec plus de 70 % des voix grâce à d'innombrables fraudes.

En 2008, il impose la révision constitutionnelle, supprimant la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux mandats pour se représenter en 2011. La répression de la contestation de cette révision en 2008 montre les méthodes du régime camerounais: le 15 janvier 2008, le gouverneur de la région de Douala, fief de l'opposition politique, interdit tout rassemblement

²² Programme « Changer d'habitudes, s'opposer à la corruption » (Choc), lancé en mars 2007 et ensuite confronté à de multiples blocages

politique sur ce territoire. Mboua Massock, qui organise plusieurs meetings des mécontents, est arrêté le 16 février et déporté dans la forêt de Yabassi à 100km de Douala en pleine nuit. Une conférence de presse de John Fru Ndi est dispersée le 13 février. La chaîne de télévision Equinoxe est fermée le 21 février sous un faux prétexte. Parallèlement, le mécontentement concernant la situation économique grandit et un appel à la grève générale est, le 25 février, largement suivi. Durant trois jours, la situation va être explosive dans plusieurs villes du Cameroun. **Des heurts entre les forces de l'ordre et les citoyens se solderont par un bilan de 100 à 150 morts selon la société civile.** Des troupes d'élites sont déployées avec des pouvoirs accrus et la modification de la constitution est validée le 6 avril 2008.

Le Cameroun est également connu pour la censure de la presse et les emprisonnements de journalistes. Le parcours du journaliste **Pius Njawé, emprisonné à maintes reprises**, dont le journal, le Messenger, était couramment censuré, en témoigne. En février 2011, Reporters Sans Frontières dénonce fermement la détention de Raphaël Nkamtcheun, directeur de publication du journal La Boussole, et, en juin 2010, dénonce la mort du journaliste, **"Bibi" Ngota Ngota, décédé le 22 avril 2010 dans une prison de Yaoundé.** D'autres journalistes ont été emprisonnés, dont Jean Bosco Talla, le directeur de publication du journal Germinal, en décembre 2009, auteur d'une enquête, en collaboration avec le CCFD, sur les Biens Mal Acquis de Paul Biya, ou, le journaliste Simon Hervé Nko'o. Le chanteur **Lapiro de Mbanga vient de purger trois ans de prison pour sa prétendue participation aux émeutes de 2008, comme par hasard juste après sa prise de position contre la réforme constitutionnelle.**

Le pouvoir multiplie les intimidations envers quiconque tenterait de le contester, ce qui a empêché jusqu'à présent l'émergence d'un dauphin. Par l'opération Epervier, mise en place sous le prétexte de lutter contre la corruption, Paul Biya manœuvre pour éliminer de potentiels concurrents, à l'intérieur de son parti, tout en tentant de donner des gages en Occident. Il s'est également spécialisé dans le montage de partis d'oppositions factices, financés pour entrer dans son jeu et pour offrir une opposition de complaisance, afin de donner aux yeux des observateurs extérieurs des apparences de démocratie. **Pour les élections du 9 octobre, un certain nombre de partis participent aussi uniquement pour toucher 23 000 euros (15 millions FCFA sont prévus pour chacun des 23 candidats dont 6 millions FCFA avant les élections).** D'autres partis comme l'Union des Population du Cameroun appellent au boycott, comme une partie de la diaspora en France réunie dans le Front Uni de la Diaspora Camerounaise.

Dans un rapport de 2010²³, International Crisis Group décrit ainsi le fonctionnement des institutions : **« S'appuyant sur le RDPC, véritable « parti-Etat », le régime contrôle l'appareil administratif, le processus électoral ainsi que la justice. A l'issue des élections législatives de 2007, il a quasiment retrouvé sa suprématie de la période de parti unique en obtenant 153 sièges de députés sur 180.2 Alors qu'il comptait 43 parlementaires en 1997, le principal parti d'opposition, le Front Social Démocrate (largement connu sous son nom anglais, Social Democratic Front, et son sigle SDF), n'en a plus que quinze. Cette domination permet au RDPC de changer ou de faire adopter des lois à sa guise, comme l'a montré le changement de Constitution de 2008, qui est passé par l'Assemblée nationale sans référendum. Elle lui a aussi permis, à l'inverse, de continuer à ne pas appliquer certaines lois : le Sénat et le Conseil constitutionnel prévus par la révision de la Constitution de 1996, produit de la Conférence tripartite de 1991, n'ont toujours pas été créés. Bien que les lois nécessaires pour l'existence des assemblées régionales aient été signées en 2008, les institutions elles-mêmes tardent à voir le jour. »** Paul Biya est connu pour diriger son pays depuis la Suisse, et il ne fait pas plus d'un Conseil des Ministres par an.

Fraudes en amont et processus électoral bâclé, les compromissions européennes

23 « Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture », Rapport Afrique N°161 24 juin 2010, page1 <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-de-louest/cameroun/161-cameroon-the-dangers-of-a-fracturing-regime.aspx>

Le 12 juillet 2009, Sassou Nguesso était élu avec 78,6% des suffrages au Congo-Brazzaville alors que la population était terrorisée. Le 25 octobre 2009 en Tunisie, le dictateur Ben Ali était réélu avec 89,6% des voix avec peu de fraudes le jour même puisque tout était déjà prévu en amont rendant impossible une quelconque forme d'organisation pour l'opposition. Le 25 avril 2011, au Tchad, Idriss Déby Itno a lui été élu avec 88,66 % des suffrages à la suite d'une préparation préélectorale qui ne laissait aucune chance à l'opposition de faire face au système dictatorial. L'opposition réelle s'est vu réduite à la seule stratégie possible, celle du boycott, et n'a pu que constater également les fraudes massives²⁴. Ce sont trois exemples de détournement de scrutin au profit de dictateurs bien installés qui refusent toute idée d'alternance politique. Le processus électoral en cours au Cameroun est du même type, il associe une préparation qui rend impossible un changement de régime, à des fraudes très probables dans l'organisation et dans les résultats pour s'assurer d'une victoire.

En amont, Paul Biya a empêché les mouvements d'opposition réels de se structurer correctement par la répression. Il a également favorisé la création d'oppositions de complaisance pour créer une illusion de pluralisme politique. Ainsi, fin août 2011, il a essayé d'interdire le congrès de l'Union des Populations du Cameroun, parti issu de la guerre de décolonisation avec le France. Dans les conditions d'organisation des élections, le Social Democratic Front et son candidat John Fru Ndi ont très peu de chance de pouvoir l'emporter.

Les élections sont organisées par l'organisme "Elections Cameroun" (ELECAM) qui est composé très majoritairement de membres du parti politique de Paul Biya, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) au pouvoir. Dès Février 2009, l'Union européenne « *déplorait qu'une très grande majorité des membres nommés appartenait à un seul et même parti politique* », sans que Biya accepte de corriger ce point essentiel²⁵. **En mai 2011, le parlement camerounais a modifié les attributions d'ELECAM en lui retirant la fonction de publier les résultats provisoires pour en attribuer l'exclusivité au Conseil Constitutionnel bien que ce Conseil Constitutionnel n'ait pas encore été mis en place**²⁶. Depuis 1996, la Cour Suprême exerce les attributions du Conseil Constitutionnel jusqu'à la mise en place de celui-ci (Article 67) et les membres de la Cour Suprême sont tous nommés par Biya.

La conclusion du rapport de l'Observatoire National des Droits de l'Homme sorti en juin 2011 est cinglante « *Quant au cadre juridique des élections, il élimine d'emblée tout espoir de transparence et d'évolution de la démocratie. ELECAM, l'institution qui va gérer le processus électoral, qui pourtant devait être une réponse aux revendications pressantes des citoyens, non seulement, n'a pas été mis en place selon les lois établies pour garantir son impartialité, mais aussi ces lois viennent d'être modifiées pour retirer toute possibilité de transparence des résultats. Dès lors, l'apathie électorale des populations s'aggrave, et ELECAM semble déjà incapable de lever l'impasse à la première étape du processus, l'inscription.* » .

Le 26 août 2011, avant la convocation du corps électoral, ELECAM dénombrait plus de 7 millions d'électeurs compte tenu des nouvelles inscriptions. Selon le dernier recensement rendu public en avril 2010, le Cameroun compte en janvier 2010, 19 406 100 habitants mais le recensement date de 2005 et la population a augmenté en 6 ans. 7 millions d'électeurs sur une population estimée à plus de 20 millions est une proportion d'électeurs bien trop faible. Le 26 septembre 2011, la distribution des cartes d'électeurs a commencé dans une très grande confusion, ce qui laisse penser qu'en plus du faible nombre d'inscrits une partie des électeurs ne devrait pas avoir de carte. A moins d'une semaine du scrutin, les listes électorales n'étaient toujours pas définitivement établies. Celles qui existent, regorgent de noms inscrits en double, voir triple. Les militaires sont particulièrement

24 Survie, 19 avril 2011 : Présidentielle au Tchad : la France et l'Union Européenne soutiennent la dictature de Déby sous couvert de démocratie, <http://survie.org/francafrique/tchad/article/presidentielle-au-tchad-la-france>

25 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/cameroun_361/europe-cameroun_3083/composition-du-conseil-electoral-elections-cameroon-elecamm-06.02.09_70602.html

26 Rapport de l'Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH), Juin 2011, «Cameroun, rapport sur la situation des droits de l'Homme, Le recul continue...» http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/rapportdroitshomme2008-10cameroun.pdf

nombreux à être inscrits plusieurs fois. Des camps militaires notamment celui de la garde présidentielle à Melen, ou le camp Yeyap de la gendarmerie, sont transformés en centres électoraux.

La Commission Européenne, malgré l'absence de garantie sur le processus électoral, finance ELECAM et reste sur une position politique très ambiguë, au risque d'être instrumentalisée par le régime, comme cela fut déjà le cas au Tchad en 2011 ou au Togo en 2010²⁷. La Commission Européenne et l'Etat camerounais ne sont pas mis d'accord sur une Mission d'Observation Electorale qui aurait eu des difficultés à réaliser son travail sans risque de cautionner un processus bâclé. Elle finance cependant ELECAM, dans le cadre du 10ème Fonds Européen du Développement de 2008-2013 qui prévoit un montant de 35 à 45M€ sur 239M€ pour la gouvernance²⁸. Le FED est utilisé à hauteur de 6,5M€ dont 2M€ prévu pour « l'amélioration graduelle de la représentativité et de la crédibilité de la liste électorale nationale lors des processus électoraux prévus en 2011, 2012 et 2013 accordé le 7 juillet 2011²⁹ et 4,5M€ accordé le 11 août 2011³⁰. Parmi les traces concrètes de cette collaboration, la délégation de l'Union Européenne au Cameroun a lancé des appels d'offre, le 24 août 2011, pour des '*équipements à élections pour ELECAM*' et le 22 août 2011, pour du '*Matériel informatique*'.

Le 7 juillet 2011, une Résolution du Parlement européen sur les politiques extérieures de l'UE en faveur de la démocratisation, sans être contraignante, a rappelé à l'ordre la Commission Européenne pour qu'elle change de paradigme pour réellement agir pour la démocratisation en associant droits humains, développement et démocratie, suite aux événements d'Afrique du Nord³¹. La mise en œuvre de ces nouveaux principes se fait encore attendre au Cameroun et par défaut d'actes politiques pour mettre un terme aux compromissions avec les régimes dictatoriaux, c'est toujours une forme de 'politique de stabilité' avec les dictatures qui prévaut aux dépens des peuples.

Elections en Afrique vu de l'Occident: démocratisation, mascarade électorale, politique de stabilité ?

Les discours sur la démocratie suite aux '*révolutions d'Afrique du Nord*' début 2011 ne saurait nous faire oublier le poids de l'histoire et le rôle des puissances occidentales et surtout de la France.

L'organisation des élections est nécessaire à la démocratisation, mais est loin de suffire. Les régimes dictatoriaux savent transformer des élections en faire-valoir par une préparation en amont et des fraudes massives et les instrumentaliser pour durer.

Les processus de démocratisation commencés dans les années 1990 avec les Conférences Nationales ont dans un grand nombre de cas échoué et le retour au multipartisme a rarement permis de sortir de la dictature. En 2010, le cinquantième anniversaire des 'indépendances' a été aussi l'occasion de faire le bilan de l'état des régimes politiques des ex-colonies : sur 20 pays, seuls 4 pays étaient stabilisés dans une certaine forme de démocratie, le Mali, le Bénin, les Comores, le Sénégal. Quelques pays traversaient des phases ambivalentes ou complexes. Surtout, bien que des critères de jugement ne soient pas totalement objectivement établis, un régime dictatorial était, toujours en 2010, durablement installé dans au minimum 9 pays : Cameroun (Biya depuis 1982), Burkina Faso (Compaoré depuis 1987), Tunisie (Ben Ali depuis 1987), Tchad (Déby depuis 1990), Congo-Brazzaville (N'Guesso depuis 1997 et avant 1979 à 1991), Djibouti (Guelleh depuis 1999), Centrafrique (Bozizé depuis 2003), Togo (Gnassingbé depuis 2005 succédant à son père en place de 1967 à 2005), Gabon (Ali Bongo depuis 2009 succédant à son père en place entre 1967 et 2009). Ces 9 pays sont des pays sous influence française très forte depuis les années 60, victime du

27 Survie, 9 février 2010, Togo Election présidentielle du 28 février 2010, Une nouvelle mascarade en perspective, <http://survie.org/francafrique/togo/article/togo-election-presidentielle-du-28>

28 http://www.eeas.europa.eu/cameroon/index_fr.htm

29 http://eeas.europa.eu/delegations/cameroon/press_corner/all_news/news/2011/20110705_01_fr.htm

30 http://eeas.europa.eu/delegations/cameroon/press_corner/all_news/news/2011/20110811_01_fr.htm

31 2011/2032(INI), <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A7-2011-0231&language=FR>

néocolonialisme et espaces d'activité pour la FrancAfrique. Dans les années 1990 et 2000, le gouvernement français a clairement choisi de poursuivre des politiques de stabilité du pouvoir contre le peuple dans chaque Etat en fonction d'intérêts économiques, qui visent en particulier à garantir l'accès aux ressources naturelles au moindre coût, avec en premier lieu le pétrole.

Dès le début de son quinquennat, le président Sarkozy s'est placé dans la continuité de ses prédécesseurs en poursuivant un soutien aux régimes amis, sans aucun effort de soutien à la démocratisation. Quand à partir de 2009 les élections se multiplient en Afrique, les validations d'élections frauduleuses se succèdent de manière plus ou moins affichée ou honteuse, c'est le cas en 2009 au Congo-Brazzaville³² (Sassou Nguesso, 78,6%, 12 juillet 2009), en Mauritanie³³ (g.al Ould Abdelaziz, 52%, 1er août 2009, suite à putsch de 2008), au Gabon³⁴ (Ali Bongo, 41%, 30 août 2009, sans aucune transparence), en Tunisie (Ben Ali, 89,6%, 25 octobre 2009). En février 2010, au Togo³⁵, c'est l'Union Européenne qui s'est retrouvée avec le mauvais rôle quand une Mission d'Observation Electorale a été instrumentalisée par la dictature : Catherine Ashton poussé par Louis Michel, aux motivations obscures, a validé un scrutin fortement truqué dans un pays marqué par des pratiques mafieuses et le crime de masse en 2005. Le gouvernement français a poussé le soutien jusqu'à former la police togolaise avant les élections, ce qui n'a pas fait grand scandale, un an avant que n'éclate le scandale face à des actions similaires en Tunisie.

Il a fallu attendre mi-2010 pour que des actions et des discours semblent infléchir la position vers le soutien des processus de démocratisation avec les changements de régime en Guinée Conakry (7 novembre 2010, Alpha Condé : 52,52%) et au Niger en 2010. L'année 2010 se termine par la guerre en Côte-d'Ivoire, avec un affrontement violent soutenu par l'ONU et la France sur fond de processus électoral contesté, qui met également en évidence l'importance des enjeux électoraux et de la transparence pour le continent. Les discours gouvernementaux changent de direction suite au scandale en Tunisie début 2011, mais dans les faits les dictateurs amis de la France continuent dans l'impunité et l'absence de sanction d'organiser de fausses élections : le 21 novembre 2010, au Burkina Faso, Blaise Compaoré est élu avec 80,98%, le 23 janvier 2011, en Centrafrique, François Bozizé est élu avec 66,08%³⁶, le 20 février 2011, au Tchad, le MPS de Déby et ses alliés remportent les législatives avec 133 députés sur 188 et une nouvelle Mission d'Observation Européenne voit son but détourné, le 8 avril 2011 à Djibouti, Guelleh est élu avec 79,26%, le 25 avril au Tchad, Idriss Déby Itno est élu avec 88,66 % après des fraudes massives et un boycott³⁷.

Au Cameroun, en 2011, les américains se sont en vain inquiétés de savoir si un successeur de Biya était envisageable. Alors qu'Hillary Clinton faisait une tournée en Afrique et multipliait les discours en faveur de la démocratisation, Paul Biya, en juillet 2011 est parti en Chine chercher de nouveaux soutiens. Pour le gouvernement français en revanche, la politique de stabilité s'adapte à minima en associant discours généreux et, jusqu'à présent, continuité dans l'absence de soutien à la démocratie. Le rapport d'International Crisis Group « Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture »³⁸, tente de mesurer les risques : « *Si Paul Biya se maintenait au pouvoir comme il semble en avoir l'intention, toute la question est de savoir ce qui se passera le jour de sa disparition, que ce dernier soit lointain ou non lointain. Un tel scénario s'est déjà produit au Gabon voisin en 2009, en Côte d'Ivoire en 1993 et en Guinée en 2009 avec un dénouement à chaque fois différent, lié au niveau de préparation d'un processus de succession/transition et de respect de la Constitution.*

32 9 juillet 2009, Elections présidentielles du 12 juillet 2009 en République du Congo : Vigilance à l'approche d'un drame politique annoncé. <http://www.survie-paris.org/communique-elections.html>

33 4 août 2009, Mauritanie : Comment passer de putschiste à président en un an, <http://survie.org/francafrique/mauritanie/article/mauritanie-comment-passer-de>

34 15 septembre 2009, Gabon - Lettres aux députés à propos des conditions de l'élection d'Ali Bongo, <http://survie.org/francafrique/gabon/article/gabon-lettres-aux-deputes-a-propos>

35 9 février 2010, Togo Election présidentielle du 28 février 2010, Une nouvelle mascarade en perspective, <http://survie.org/francafrique/togo/article/togo-election-presidentielle-du-28>

36 2 février 2011, Les Centrafricains sont-ils condamnés aux élections truquées et aux dictateurs « amis de la France » ?, <http://survie.org/francafrique/republique-centrafricaine/article/les-centrafricains-sont-ils>

37 19 avril 2011, Présidentielle au Tchad : la France et l'Union Européenne soutiennent la dictature Déby sous couvert de démocratie, <http://survie.org/francafrique/tchad/article/presidentielle-au-tchad-la-france>

38 Rapport Afrique N°161 24 juin 2010, page 19

(Note : Une différence clé entre le Gabon et le Cameroun est que Biya n'a pas d'enfant qui pourra éventuellement prendre le relais. Son fils Frank aîné est un homme d'affaires sans envergure politique. Il n'a pas non plus de successeur connu au sein de son groupe ethnique, comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire quand Bédié a succédé à Houphouët-Boigny en 1994). La manière dont sera structuré le RDPC le jour de la mort ou l'incapacité du Président sera capitale : beaucoup dépendra du climat régnant à l'intérieur du parti, du niveau des ambitions individuelles de ses membres, du rapport de forces entre le courant qui s'affirme progressiste et celui des anciens, mais aussi du rapport établi par les uns et les autres avec l'armée. »

Ce même rapport, dans son introduction, souligne : « *Dans tous les cas, l'élection de 2011 donnera facilement lieu à un conflit si elle est mal organisée ou si elle manque de transparence. L'organe chargé d'organiser et de superviser les élections n'a pas de légitimité et a déjà connu un mauvais départ lors de sa mise en place. Si la possibilité d'un changement politique dans des conditions démocratiques n'existe pas, il y a de fortes chances que des citoyens ordinaires, des membres de la classe politique et/ou des éléments des forces de sécurité choisissent l'option de la violence pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. La longue présidence de Biya, sa manipulation des identités ethniques, la corruption et la criminalisation des élites ont nourri de nombreuses frustrations. Les graves violences urbaines de 2008, qui ont mêlé revendications économiques, contestation du régime et manipulation politique et causé plusieurs dizaines de morts, donnent une idée des risques d'un violent conflit. Une situation chaotique pourrait conduire à un coup d'Etat militaire et aurait certainement des répercussions néfastes pour la région, pour laquelle le Cameroun a été jusqu'à présent un pilier de stabilité. »*

Fin de l'impunité : Paul Biya peut-il être jugé ?

Faut-il juger Paul Biya ? La question en soi ne peut être répondue qu'à l'affirmative, car la dimension des crimes de sang, des crimes économiques, des crimes politiques commis par Biya durant les années de son régime est extraordinaire. La seule difficulté c'est donc la mise en exécution du principe de son exécution qui sans doute est liée à un calendrier politique, le judiciaire étant sous ses ordres et l'article 53 de la constitution signé par lui le 14 avril 2008 lui donnant une immunité post-mandat. Il reste évidemment les avatars de jugement en dehors du droit qui sont possibles, car situés en dehors de l'article 53 : tribunal militaire ou d'exception. Il demeure cependant que l'abrogation de cet article doit être le premier acte citoyen nécessaire, et ici les précédents latino-américains sont là, tout comme les exemples récents du Liberia et du Soudan.

Le principe du jugement et de la condamnation de Paul Biya est cependant inscrit dans le quotidien camerounais dans la suite de l'opération Epervier qui frappe déjà un bon nombre de hauts dignitaires de son régime. Mais surtout il est inscrit dans la continuité, même si cette fois dans le régime du droit de la sanction qui a toujours frappé les dignitaires camerounais à la fin de leur règne, ou qui a interrompu celui-ci : de Um Nyobe à Ahmadou Ahidjo qui fut jugé et condamné par Biya. L'avancée époustouflante du droit ces dernières années veut que de 1990 à 2008, 63 chefs d'Etat et de gouvernement de 47 pays aient été jugés et condamnés dans leurs pays – et s'y ajoutent les exemples récents de France, d'Egypte, de Tunisie. Si le principe d'un procès Biya n'est pas surprenant tant à cause des crimes commis que du principe de la punition des chefs d'Etat qui n'est plus surprenant aujourd'hui, il faut cependant faire tout afin que celui-ci ait lieu dans le droit : d'où la création du Tribunal Article 53, dont le but est de collecter des témoignages de victimes du régime de Biya, de préparer un dossier d'accusation effectif, et de travailler pour l'abrogation de l'article 53 de la constitution camerounaise³⁹.

³⁹ <http://tribunalarticle53.com/>

Revendications contre la dictature au Cameroun

Le meeting du 4 octobre à Paris permettra d'aborder et de discuter un certain nombre de revendications concernant les politiques françaises et européenne, et la possibilité pour le peuple camerounais de sortir de la dictature.

Concernant la guerre d'indépendance camerounaise :

- Commission indépendante d'historiens, déclassification et ouverture des archives
- Etablissement de la position officielle de la France au sujet de la période 1955-1970

Concernant la dictature au Cameroun et la politique française en Afrique:

- Fin du soutien par le gouvernement français du régime dictatorial à travers la coopération diplomatique, militaire et technique
- Politique de coopération au service du développement, de la démocratie et des droits humains.

Concernant les entreprises françaises au Cameroun et en Afrique :

- Réforme de la politique énergétique
- Encadrement des activités des entreprises françaises au Cameroun dans le sens :
 - o de la lutte contre la corruption
 - o d'une responsabilité juridique concernant les violations de droits humains et les dommages environnementaux commis par les filiales ou entreprises sous-traitantes
 - o d'une imposition de la transparence sur leurs activités

Concernant la corruption, les Biens Mal Acquis :

- Lutte contre la corruption, et pour la fin des Paradis Fiscaux et Judiciaire
- Fin des obstructions ou ingérences politique sur la justice dans l'affaire des Biens Mal Acquis

Concernant les droits humains et la liberté de la presse au Cameroun :

- Commission internationale en vue d'établir les responsabilités dans les crimes de février 2008 et du Commandement Opérationnel, et d'engager les poursuites judiciaires
- Condamnation de la torture, des arrestations arbitraires et politiques, des mauvaises conditions de détentions, des atteintes à la liberté de la presse
- Fin de l'impunité pour les forces de l'ordre, les forces armées et le personnel pénitentiaire
- Condamnation de toute dérive violente du régime en cas de violence d'Etat après les élections du 9 octobre 2011

Concernant la justice et les crimes sous la responsabilité du chef de l'Etat Paul Biya :

- Abrogation de l'article 53 de la constitution du 14 avril 2008 conférant immunité post-mandat
- Jugement effectif de Paul Biya dans le cadre reconnu du droit international

Concernant la démocratisation, les processus électoraux, le rôle de l'Union Européenne :

- Fin des financements par l'Union Européenne des processus électoraux quand les garanties démocratiques ne sont pas suffisantes, b
- Bilan de l'utilisation des fonds européens sur les élections au Cameroun
- Aucune caution directe ou indirecte des autorités françaises et européennes à l'élection présidentielle du 9 octobre
- Soutien de la société civile camerounaise ou des partis politiques engagés dans la démocratisation et sur des revendications telles que, liste non exhaustives :
 - o Mise en place du Sénat et du Conseil constitutionnel
 - o Code électoral unique et consensuel avec la participation de la société civile
 - o Commission Electorale Nationale Indépendante,
 - o Mise à disposition réelle de moyens légaux de contestation des résultats
 - o Retour de la limitation du mandat présidentiel à 2 mandats
 - o Scrutin majoritaire à deux tours, vote de la diaspora, admission de candidature de personnalités indépendante de tout parti, majorité électorale à 18 ans au lieu de 21 ans, etc..

Références

- "Au Cameroun de Paul Biya" de Fanny Pigeaud (Ed. Khartala, Août 2011)
- "Kamerun !, Une guerre cachée aux origines de la Françafrique - 1948-1971" Manuel Domergue auteur, Thomas Deltombe et Jacob Tatsitsa (Ed. La Découverte, 2010)
- "Contre Biya, Procès d'un tyran" (Tribunal Article 53) de Patrice Nganang (Ed. Assemblage, 7.2011)
- "Kamerun, l'indépendance piégée. De la lutte de libération à la lutte contre le néocolonialisme" d'Augusta Epanya, Albert Moutoudou et Jean Chatain (Août 2011)
- "Main basse sur le Cameroun : Autopsie d'une décolonisation" de Mongo Béti (Maspero 1972, Découverte, 2010)
- "La France contre l'Afrique, retour au Cameroun" de Mongo Beti (La Découverte, 1993)
- "Cameroun Autopsie d'une indépendance", documentaire de Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf (2008)
- "Une affaire de nègres", documentaire d'Osvalde Lewat (2009)
- "Rapport de l'Observatoire national des droits de l'homme" (ONDH), Juin 2011, «Cameroun, rapport sur la situation des droits de l'Homme, Le recul continue...»
http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/rapportdroitshomme2008-10cameroun.pdf
- "Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture", Rapport Afrique N°161 24 juin 2010
<http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-de-louest/cameroun/161-cameroon-the-dangers-of-a-fracturing-regime.asp>
- "Prosecuting Heads Of State" (Poursuite judiciaire contre chefs d'Etat), by Ellen L. Lutz and Caitlin Reiger (eds). New York : Cambridge University Press, 2009. 352pp.